

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 2 (1963-1964)
Heft: 8

Anhang: Exposition nationale suisse Lausanne 1964
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

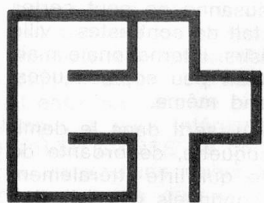
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



EXPOSITION NATIONALE SUISSE LAUSANNE 1964

L'Exposition nationale suisse de Lausanne, en 1964, sera la sixième du genre. La Suisse moderne, durant ses quelques cent-quinze ans d'existence, en a vu, en effet s'organiser à Berne en 1857, à Zurich en 1889, à Genève en 1896, à Berne, de nouveau, en 1914, à Zurich, enfin, en 1939.

Marquées par les goûts et les conceptions de leurs époques, ces expositions nationales ont exercé, indiscutablement, une influence durable, autant par ce qu'elles offraient au visiteur, que par l'esprit qui avait présidé à leur réalisation.

Aussi, à distance, apparaissent-elles, à la fois, comme un lieu de rencontre, comme l'aboutissement d'une tranche de vie et le point de départ d'une nouvelle étape, comme la source à laquelle est venue s'alimenter une saine émulation, et surtout comme un élément de cohésion nationale.

Ces expositions nationales — c'est un lieu commun de l'affirmer, — ont ouvert leurs portes dans des conditions fort différentes.

En 1857, le chemin de fer faisait de timides débuts ; en 1896, l'automobile en était encore à ses premiers balbutiements ; en 1914, on était loin de penser au rôle que la radio allait jouer et, en 1939, la télévision n'était qu'une curiosité pour les temps futurs...

Comparés à ceux dont nous disposons aujourd'hui, les moyens que les Suisses avaient — jusqu'en 1914 en tous cas — pour apprendre à se connaître étaient très limités. Mais si les contacts entre les différentes régions du pays étaient rares, le besoin et la volonté de se rapprocher, de créer des ponts entre Alémaniques, Romands et Tessinois existaient et étaient présents à l'esprit de tous ceux qui plaçaient l'intérêt national au-dessus de toute autre considération.

Ce rôle de stimulant, ces expositions nationales l'ont toutes joué — et celle de Lausanne le jouera encore — dans des domaines très différents, grâce aux échanges à l'origine desquels elles ont été, grâce aux solutions, souvent originales et audacieuses, qu'elles ont proposées. On pourrait citer cent exemples allant du mobilier d'hôtel à l'usine hydraulique, de la ferme modèle à la boîte de montre.

Ces expositions, en suscitant des initiatives, en ouvrant des perspectives nouvelles, en entretenant une saine émulation, ont contribué dans une large mesure à créer cet équilibre qui demeure, le secret de ce pays.

Une exposition nationale ne peut et ne doit être, par définition, que l'œuvre du pays entier. Aucune région, aucun canton, aucune ville — à commencer par ceux qui ont mission de la mener à chef — ne sauraient monopoliser une telle entreprise. Celà, les Vaudois et les Lausannois l'ont reconnu d'emblée : « Unir vingt cinq Etats dans un effort d'ensemble » dit, très bien et très précisément, la Charte qu'ils ont rédigée à l'intention de l'Expo 64. Les organisateurs vaudois et lausannois se sont donc fait un point d'honneur de s'assurer le concours effectif d'un grand nombre de Confédérés, romands, et alémaniques, et plus encore de leur confier d'importantes responsabilités. Dans les cadres et le personnel de l'Exposition, tous les cantons sont représentés. Quant à ceux qui donnent à la

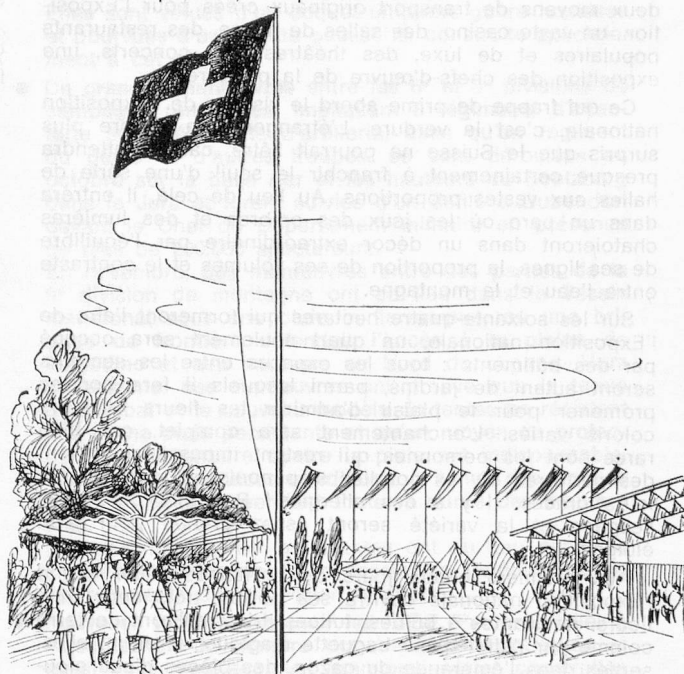
grande manifestation nationale forme, attrait et valeur expressive, soit donc les architectes et les graphistes, leurs ateliers sont au travail à Genève comme à Bâle, à Lugano aussi bien qu'à Zurich ou à Berne.

Mais pas plus qu'elle ne pouvait se permettre d'être romande avant d'être suisse, l'Expo 64 ne pouvait être anonymement, moyennement, uniformément suisse ! Un ton qui soit bien à elle, un esprit particulier lui demeurant aussi indispensables qu'un cadre tout spécialement choisi.

Un humoriste a lancé la formule : « Lausanne 64, ce sera la Suisse avec l'accent vaudois ». En fait, l'ambition des Lausannois, des Vaudois, des Romands a été plus grande : donner à l'Exposition ce « je ne sais quoi » qui n'aurait pu lui être apporté nulle part ailleurs en Suisse. Faire que l'Exposition soit en somme comme cette œuvre dont, face au lac, sur les lieux mêmes, rêvait Ramuz, le grand poète : un livre « qui n'aurait pu être écrit qu'ici ».

L'Exposition nationale suisse 1964 est pour plusieurs motifs un événement unique au monde. Sur une surface de 550.000 m² dont 140.000 ont été obtenus en comblant une partie du lac Léman, un peu à la manière des polders hollandais, le visiteur pourra saisir dans un bref délai ce que des semaines de voyage à travers la Suisse ne lui permettraient de découvrir.

Vingt-cinq états confédérés, autant de peuples, de religions et de coutumes différents et parfois contrastants, se donneront rendez-vous à Lausanne. Un peuple aussi hétérogène, qui vu de l'extérieur, semble n'avoir aucun trait commun, éprouve le besoin de dresser son bilan pour savoir ce qu'il est, ce qu'il fait et où il va.

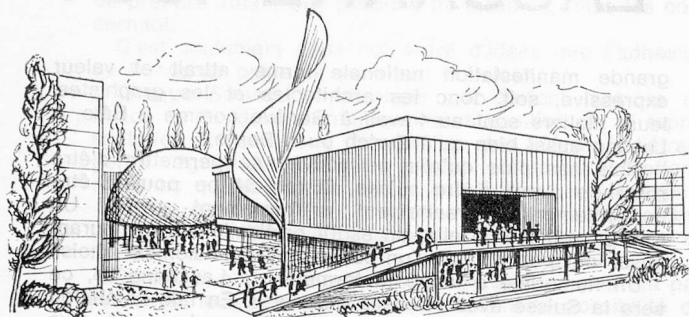


Gare du télécabé au carrefour central de l'Expo

Dans un autoportrait impartial il veut savoir ce qu'il a été capable de faire, qu'elles sont les craintes et les espoirs à nourrir, les chemins à tracer. Le thème général de l'Exposition résume en lui ses conceptions « Croire et créer ».

Pour donner une idée au moins de l'importance matérielle de l'Exposition, voici quelques chiffres :

Superficie	550.000 m2
Visiteurs attendus	16 millions
Véhicules attendus	3 millions
Moyenne journalière des visiteurs	75.000
Jours de pointe	200.000



Communications et transports

En tant que facteur touristique, l'Exposition nationale suisse - Lausanne 1964 présentera certainement un intérêt de première grandeur de sorte que les responsables tout en voulant créer également une exposition vraiment nationale, n'ont rien négligé pour qu'elle intéresse également les visiteurs étrangers.

Les attractions seront nombreuses et variées : la plus remarquable, aussi bien par sa valeur scientifique que par son potentiel attractif, sera le **mésoscaphe**, le premier sous-marin touristique du monde créé par le professeur Jacques Piccard, fils du fameux Auguste Piccard, bien connu pour ses recherches sous-marines et aériennes. Ce **mésoscaphe** descendra jusqu'à 300 m. de profondeur dans le lac Léman ; le **circarama**, sorte de cinéma géant circulaire muni de 8 caméras : le **télécanapé** et le **monorail**, deux moyens de transport originaux créés pour l'Exposition, un vaste casino, des salles de danse, des restaurants populaires et de luxe, des théâtres, des concerts, une exposition des chefs-d'œuvre de la peinture.

Ce qui frappe de prime abord le visiteur de l'Exposition nationale, c'est la verdure. L'étranger sera encore plus surpris que le Suisse ne pourrait l'être, car il s'attendra presque certainement à franchir le seuil d'une série de halles aux vastes proportions. Au lieu de cela, il entrera dans un parc où les jeux des ombres et des lumières chatouilleront dans un décor extraordinaire par l'équilibre de ses lignes, la proportion de ses volumes et le contraste entre l'eau et la montagne.

Sur les soixante-quatre hectares qui formeront l'aire de l'Exposition nationale, un quart seulement sera occupé par des bâtiments : tous les espaces entre les secteurs seront autant de jardins, parmi lesquels il fera bon se promener pour le plaisir d'admirer les fleurs et leurs coloris variés. L'enchantement sera complet, car bien rares sont les personnes qui restent impassibles devant des parterres où les corolles s'épanouissent dans toutes leurs grâces. Il y a des allergies ! Pourquoi pas, mais l'espace et la variété seront assez grands pour s'en éloigner.

Aux premiers beaux jours du printemps 1964, quand l'Exposition nationale ouvrira ses portes, trois cent mille fleurs, de plantes à bulbes, tulipes, iris, jailliront de terre comme par l'effet d'une baguette magique, et parmi elles, serties dans l'émeraude du gazon, des pièces d'eau ajouteront leurs miroirs. Pelouses, plates-bandes, parterres seront un régal pour les yeux. Emervillé, le visiteur passera le long des chemins et des sentiers de l'Exposition nationale, admirant ce parc promis à une fête pendant six mois, non seulement au bord du lac, mais encore tout au long de la Vallée de la Jeunesse.

Cette abondance de corolles, de ramées, de bosquets et de pelouses sera complétée par l'Exposition permanente de plantes et de fleurs de jardin et d'appartements, ouverte dans les secteurs de la « Terre et la Forêt ».

Celui qui s'est déjà rendu à Lausanne ne peut certes pas oublier son charme particulier fait de contrastes : ville universitaire mais également de loisirs, internationale mais non cosmopolite, aux belles filles un peu sophistiquées, mais d'une certaine simplicité quand même.

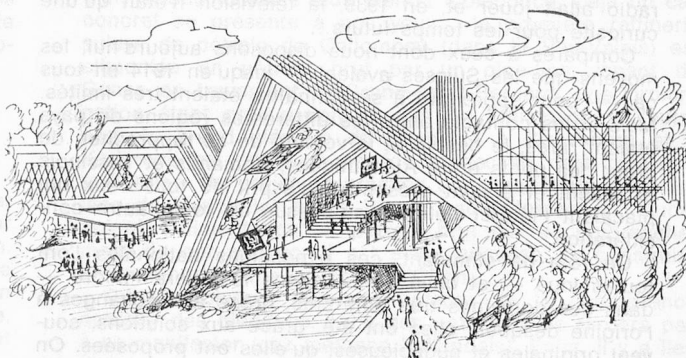
Lausanne, c'est un véritable joyau, serti dans le demi-anneau du lac Léman, une ville coquette, débordante de santé, resplendissante et aguichante, qui flirte littéralement avec le visiteur, lui adressant de continuels clins d'œil à mesure qu'elle lui dévoile ses mille et un sujets d'admiration et d'étonnement.

Capitale de l'Education et de l'Enseignement d'abord, avec son Université, ses collèges cantonaux et privés, son Ecole Polytechnique, son Ecole Hôtelière, ses innombrables institutions privées pour jeunes gens et jeunes filles.

Capitale du tourisme ensuite avec son lac, ses sites enchanteurs, ses vignes accrochées aux côtes de Lavaux, ses multiples parcs et promenades où la verdure règne en maîtresse avec ses monuments, ses fontaines, son vieux quartier, ses innombrables hôtels et restaurants où les gourmets les plus difficiles trouvent leur compte.

Capitale de l'Art avec ses musées, ses bibliothèques, ses théâtres et ses nombreuses galeries d'art. Capitale gouvernementale enfin, puisque Lausanne est la capitale (le chef-lieu, pour utiliser le terme helvétique) du canton de Vaud, le troisième en importance des 25 cantons suisses.

« Lausanne, ville d'étude », « ville de la jeunesse », « de l'élégance », « de vacances » : quatre slogans auxquels il faut désormais en ajouter un cinquième : « Lausanne, ville de l'Exposition nationale suisse 1964 ».



Voie Suisse

QUELQUES PRECISIONS D'ORDRE PRATIQUE

Les **Suisses de l'étranger** qui se rendront au pays à l'occasion de l'Exposition nationale bénéficieront des avantages ci-après :

- Les billets d'entrée leur seront vendus à demi-tarif, soit F.S. 3,— au lieu de 6,—.
- Au cours de leur visite dans la partie de l'Exposition appelée « la voie suisse », nos compatriotes auront la possibilité d'échanger un entretien téléphonique avec leur domicile.
- Les chemins de fer suisses délivreront pour le parcours dans notre pays des billets simple course valables pour l'aller et le retour, les chemins de fer français accordent une réduction de 20 %.

Pour jouir des avantages ci-dessus, la seule présentation du passeport au guichet C.F.F., aux entrées de l'Expo et de « la voie suisse » ne suffira pas. Il faudra disposer également d'une **carte d'immatriculation** délivrée par les postes diplomatiques suisses, ceci étant également valable pour les double nationaux.